



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016 dont le total est de 29 414 011 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de - 486 842 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2014 au 30/09/2015.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires et événements significatifs
- Evènements intervenus entre la date de clôture et l'établissement des comptes annuels

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Informations et commentaires sur :
 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
 - Produits et avoirs à recevoir
 - Charges à payer et avoirs à établir
 - Charges et produits constatés d'avance
 - Résultat financier
 - Autres charges d'exploitation
 - Charges et produits exceptionnels
 - Transferts de charges
 - Composition du capital social
 - Tableau de variation des capitaux propres
 - Obligations convertibles
 - Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société
- Liste des filiales et participations



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 3 à 5 ans
Brevets	5 ans
Site Internet et Intranet	5 ans
Agencements, aménagements, installations	de 7 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	de 2 à 5 ans
Mobilier	de 3 à 8 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur des immobilisations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires directement imputables à l'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base de critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net ou les perspectives de rentabilité de la filiale concernée.

Conformément à ces méthodes, des provisions pour dépréciation sur les titres de participation Global, LCDF, KSV HOLDING, Happy, MFEI, MFEF, MF SA, CA2F, et HAURAUNIZE ont été constatées lors des exercices précédents à hauteur de 16.539 K€.

Les reprises de provisions à hauteur de 736 K€ concernent les sociétés, La Centrale des Fleurs (LCDF) et CA2F pour lesquelles la société EMOVA GROUP ne détient, 33 % pour LCDF et plus aucune participation pour la société CA2F au 30 septembre 2016.

Les nouvelles provisions constatées au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2016 à hauteur de 66 K€ concernent les titres de la société LCDF.

Le montant total des provisions au 30/09/2016 s'élève à 15.869 K€.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FRAIS SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE

Les frais d'émissions d'emprunt obligataire sont amortis sur la durée initiale des emprunts, soit cinq ans.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Gouvernance de la Société :

Aucune nomination, révocation ou démission n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

- le Directoire de la Société est composé de Monsieur Laurent PFEIFFER (Président du Directoire), Madame Anne FEGE et Messieurs Bruno BLASER, Anthony COULONNIER et Rodolphe BERTHONNEAU (membres du Directoire);
- le Conseil de Surveillance de la Société est composé de Monsieur Jean-Louis GREVET (Président du Conseil de surveillance), Monsieur Franck KELIF (Vice-Président), Messieurs Antoine COLIN et Dominique GIRAUDIER (membres du Conseil de Surveillance).



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Situation du capital en date du 30 septembre 2016

- Au 30 septembre 2016, Le capital social de la société Emova Group SA s'élève à 14.993.740,05€ divisé en 99.958.267 actions ordinaires de 0,15€ de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et entièrement libérées.
- La société Emova Holding SAS détient au 30 septembre 2016, 75,09 % de la société Emova Group SA.

Paiement des échéances du plan de sauvegarde

le Tribunal de commerce de Paris a, le 22 novembre 2016, prononcé, d'une part, la résolution du plan de sauvegarde de la Société arrêté le 3 mai 2012 et, d'autre part, l'ouverture d'une procédure de sauvegarde financière accélérée destinée à mettre en œuvre les propositions faites aux créanciers financiers de la Société dans le cadre d'une procédure de conciliation préalable. La Société ambitionne ainsi de désintéresser plus rapidement ses créanciers et, en conséquence, de finaliser l'assainissement de son bilan en réduisant significativement sa dette à moyen terme et en renforçant ses fonds propres. Le Tribunal de commerce de Paris a rendu le 20 janvier 2017 un jugement arrêtant le plan de sauvegarde financière accélérée présenté par la Société, le rendant ainsi opposable à tous.

Cette importante étape franchie, la Société va désormais procéder à une exécution rapide du plan dans un délai maximum de 6 mois.

Dans ce délai, et conformément aux modalités du plan telles qu'annoncées les 23 novembre 2016 et 21 décembre 2016, la Société :

- remboursera intégralement ses créanciers non-financiers, ainsi que ceux de ses créanciers financiers non-obligataires ayant opté pour un remboursement à hauteur de 50% de leur créance résiduelle (option A),
- conclura des avenants avec les créanciers financiers non-obligataires ayant préféré l'apurement de leur créance résiduelle selon les mêmes modalités que celles fixées dans le plan de sauvegarde du 3 mai 2012 (option B),
- procédera à une émission d'ABSA avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires qui permettra, avec le versement concomitant d'une soulte, de désintéresser complètement les créanciers obligataires. La Société publiera prochainement un nouveau communiqué précisant les modalités de l'augmentation de capital à intervenir.

A l'issue de ces opérations, la Société sera définitivement sortie de toute procédure collective.

Cession de 67 % des parts sociales de La Centrale Des Fleurs à la Société MAJALIS le 01/04/2016 :

Aux termes d'une promesse unilatérale d'achat sous conditions suspensives en date du 24 décembre 2015, modifiée par avenant en date du 14 mars 2016, la société MAJALIS a acquis auprès de la Société, soixante-sept pourcent (67%) de la société LA CENTRALE DES FLEURS.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Le prix de cession des Parts Cédées prenant en compte que les Parts Cédées représente soixante-sept pourcent (67%) du capital et des droits de vote de la société LA CENTRALE DES FLEURS, soit 35.979 Parts Cédées, a été fixé à la somme de quatre cent deux mille euros (402.000,00 €).

Cette cession s'est inscrite dans le cadre plus général du portage de points de vente, afin que le réseau MONCEAU FLEURS conserve cet emplacement stratégique et historique de la Place Koenig. Cet emplacement est le deuxième chiffre d'affaires sous enseigne du Groupe.

La société d'exploitation de ce magasin, LA CENTRALE DES FLEURS, fortement déficitaire (plus de 2 millions de passif) avait été rachetée par EMOVA GROUP au mois de juillet 2015, pour un prix total de 1 euro, lui évitant ainsi une cessation des paiements. Au terme de l'opération projetée, la société MAJALIS, détenue à 100% par Mme Béatrice MUZARD GREVET et ses ayants droits, détiendrait 67% du capital social de la société LA CENTRALE DES FLEURS, le groupe conservant une participation minoritaire, cette association étant par ailleurs soumise à un pacte d'associés conclu avec la société MAJALIS.

Sortie des Titres de la Société FLORAJET CA2F suite à sa radiation le 20/08/2014 :

La société EMOVA GROUP SA a effectué la sortie des titres de la société Florajet CA2F suite à sa radiation au RCS du 20 août 2014 constaté au BODACC pour une valeur globale de 102.000,00 euros.

Acquisition des parts sociales de la société FINAROSE le 5 juillet 2016 :

Le 05 juillet 2016 la société EMOVA GROUP SA a effectué le rachat des titres de la société FINAROSE pour un montant global de 170.001,00 euros.

A la suite de cette acquisition la société EMOVA GROUP SA détient 100% des parts sociales de la société FINAROSE société mère du groupe Au Nom De La Rose.

Création et Acquisition de 100% des parts sociales de la société EMOVA MARKET PLACE le 18/01/2016 :

Le 18 janvier 2016 la société EMOVA GROUP SA a acquis 100 % les titres de la société EMOVA MARKET PLACE EURL, lors de sa création, pour un montant global de 5.000,00 euros.

Intégration Fiscale

EMOVA GROUP SA est la société mère du groupe fiscal composé à la clôture du précédent exercice des sociétés, Monceau Fleurs SA, La Générale Des Végétaux, Happy Inc, Hauraunize, Floria Création, Gestflore, PB Participation, RFE, MFE.

Deux nouvelles sociétés ont rejoint le groupe fiscal d'EMOVA GROUP SA rétroactivement au 01/10/2015. Représenté respectivement par, la société Happy Expansion « SASU » et la société Emova Market Place « EURL », domiciliées toutes les deux au 235 avenue le jour se lève – 92100 Boulogne-Billancourt.

Evènements intervenus entre la date de clôture et l'établissement des comptes annuels

Néant



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	648 572		
Immobilisations incorporelles en cours	137 763		283 777
TOTAL	786 335		283 777
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	162 870		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	58 318		17 229
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			4 119
TOTAL	221 188		21 348
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	38 784 502		357 084
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	276 519		2 939
TOTAL	39 061 021		360 023
TOTAL GENERAL	40 068 544		665 148



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			648 572	
Immobilisations incorporelles en cours			421 540	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			162 870	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			75 547	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			4 119	
TOTAL			242 536	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		1 150 453	37 991 133	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		882	278 576	
TOTAL		1 151 335	38 269 709	
TOTAL GENERAL		1 151 335	39 582 357	



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	451 182	132 046		583 227
Terrains				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	33 207	17 900		51 107
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	23 381	8 859		32 939
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	56 587	25 759		83 346
TOTAL GENERAL	507 768	158 804		666 573

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	132 046				
Terrains					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	17 900				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 859				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	26 759				
TOTAL GENERAL	158 804				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(344)		344	0,00
Primes de remboursement obligations				

Les charges à répartir correspondent aux frais relatifs aux émissions des emprunts obligataires qui sont étalés sur une durée de 5 ans.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	464 173	1 476	771	464 878
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	464 173	1 476	771	464 878
Pour litiges	318 644	183 568	33 792	468 421
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	318 644	183 568	33 792	468 421
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles	26 000			26 000
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	16 539 413	66 002	736 051	15 869 364
Sur autres immobilisations financières	46 168		150	46 018
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	372 863		270 730	102 133
Autres dépréciations	1 136 998	360 510	404 349	1 093 158
TOTAL Dépréciations	18 121 442	426 512	1 411 280	17 136 674
TOTAL GENERAL	18 904 260	611 556	1 445 844	18 069 973
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation			270 730	
- financières		66 002	736 051	
- exceptionnelles		360 510	404 349	



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	8 150		8 150
Autres immobilisations financières	270 426		270 426
Clients douteux ou litigieux	121 702		121 702
Autres créances clients	3 304 395	939 211	2 365 184
Personnel et comptes rattachés	29 986	29 986	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 698	1 698	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques	80 887	80 887	
- T.V.A	218 487	218 487	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
Groupe et associés	3 411 940	3 411 940	
Débiteurs divers	52 891	52 891	
Charges constatées d'avance	172 384	172 384	
TOTAL GENERAL	7 672 945	4 907 484	2 765 462
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice	150		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 125 620	115 835	660 262	349 522
Autres emprunts obligataires	6 715 070	932 701	5 316 396	465 973
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	3 321 661	378 281	2 156 202	787 178
Emprunts et dettes financières divers	504 000	60 000	342 000	102 000
Fournisseurs et comptes rattachés	1 291 448	770 509	520 940	
Personnel et comptes rattachés	385 662	385 662		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	437 701	341 826	95 875	
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A	1 392 455	1 392 455		
- Autres impôts et taxes	340 959	340 959		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 020 124	346 608	673 516	
Autres dettes	437 045	437 045		
Produits constatés d'avance	14 573	14 573		
TOTAL GENERAL	16 986 317	5 516 454	9 765 191	1 704 672
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	37 650 127	750 045	
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	3 426 097		
Autres créances	3 413 581		
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	1 313 243		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 779		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers	2 270 768		
Charges financières	1 382 596		



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	58 783
Organismes Sociaux	1 698
Autres créances	43 529
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	104 010

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunt Obligataires	2 065 423
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	342 750
Emprunts et dettes financières divers	293 118
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	336 635
Dettes fiscales et sociales	725 892
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	3 763 818



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	172 384	14 573
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	172 384	14 573

Résultat financier

Le résultat Financier de 258 634,36 € se décompose ainsi :

Produits Financiers

Intérêts sur Comptes courants	44 299,13
Abandon de Solde (dettes) d'EMOVA HOLDING sas :	1 086 295,38
Reprise Provision dépréciation des titres :	736 051,14
Reprise Provision sur Actions propres	226,88
Reprise sur Provision Intérêts C/C :	404 122,40
Total	2 270 994,93

Charges Financières

Dotation provision titre CDF :	- 66 002,00
Provision dépréciation compte courant groupe	-360 509,70
Intérêts sur Emprunts et Dettes :	- 14 410,56
Intérêts sur emprunts obligataire :	-599 413,72
Intérêts sur C/C filiales :	-7 504,11
Intérêts sur comptes bancaires	-30 351,16
Perte/Cpt Courant CA2F CF / Radiat°2014	- 50 361,81
Abandon de Solde Créances à FC	-750 000,00
Abandon de C/C Global BV Sauvegarde :	-10 019,96
Abandon de C/C accordés à MFI :	- 123 787,55
Total	-2 012 360,57

Autres charges d'exploitation



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Le poste «autres charges d'exploitation» se décompose essentiellement par la perte nette sur les créances de BOUQUETS D'OBJETS qui a été comptabilisé dans le compte :

- 65400000 - Pertes sur Créances Irrécouvrables pour un montant total de : 72.094,06 euros.

Charges et produits exceptionnels

	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Dotations exceptionnelles		
Amendes	791	
Dotations amortissements dérogatoires & Reprises	3 702	2997
Provisions exceptionnelles pour litiges & Reprises	183 568	33 792
Charges sur Exercice Antérieurs	126 184	
Charges exceptionnelles sur opérations en K (dont) :	1 150 453	
*Sortie des Titres LCDF : 830 473,00		
*Sortie des Titres CA2F : 319 980,00		
*Pertes sur Protocoles : 18 662,00		
Produits exceptionnelles		
*(Produits sur exercices antérieures)		154 931
*Cession titres LCDF :		402 000
*Autres produits Exceptionnels divers :		5 561
* Reprise sur dépréciation Exceptionnelles :		150
TOTAL	1 483 360	599 431

Transfert de Charges d'exploitation

Le poste « transfert de charges d'exploitation » de 187 K€ se décompose essentiellement par l'activation des développements de logiciel en interne.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	99 958 267	0,15
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	99 958 267	0,15

Au 30 septembre 2016, EMOVA GROUP sa dispose de 11 344 actions propres provisionnées à hauteur de 90%.

Tableau de variation des capitaux propres

	01/10/2015	+	-	30/09/2016
Capital	14 993 740			14 993 740
Prime d'émission	18 208 228			18 208 228
Réserve légale	341 675			341 675
Autres réserves				
Report à nouveau créditeur				
Report à nouveau débiteur	-19 756 348	- 1 813 420		-21 569 768
Résultat	- 1 813 420	- 486 842	- 1 813 420	-486 842
Amortissement dérogatoire	464 173	1 476	771	464 878
TOTAL	12 438 048	-2 298 786	-1 812 649	11 951 911



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Obligations convertibles – Obligations simples

Nombre	Valeur Nominale restant dû hors Intérêts 30/09/2016
Obligation Convertibles : 84 608	872.263
Obligation Simples : 11 732	4.903.003

Frais sur emprunt obligataire :

Les frais sur les emprunts obligataires ont été répartis sur la durée de l'emprunt de façon linéaire. Ils figurent en charges à répartir à l'actif du bilan.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	558
Ventes de produits finis	
Prestations de services	7 299 894
TOTAL	7 300 452

Répartition par marché géographique	Montant
France	7 300 452
Etranger	
TOTAL	7 300 452

Engagements financiers

Engagements donnés à EMOVA Holding sas

Abandon de dettes reçues avec clause de retour à meilleure fortune au 30 septembre 2015 :

La société EMOVA HOLDING sas a consenti par acte sous seing privé en date du 30 septembre 2015 un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société EMOVA GROUP sa



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

d'un montant total arrêté à la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2.792.942,00€). Le solde du compte courant de la société EMOVA HOLDING dans les livres de la société EMOVA GROUP est ramené à zéro au 30 septembre 2015.

Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres de la société EMOVA GROUP sa à hauteur de son capital social actuel qui s'élève à 14 993 740,05€.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini aux paragraphes ci-dessus « Information complémentaires pour donner une image fidèle », la société EMOVA GROUP sa s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA HOLDING dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleure fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée soit la somme de deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-deux euros (2.792.942,00€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini.

Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

Abandon de dettes reçues avec clause de retour à meilleure fortune au 30 septembre 2016 :

Epuration du compte courant créditeur de la société EMOVA Holding SAS dans les comptes d'EMOVA GROUP SA.

La société EMOVA HOLDING SAS a consenti par acte sous seing privé en date du 30 septembre 2016 un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société EMOVA GROUP SA d'un montant total arrêté à la somme de un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et 38 centimes (1.086.295,38€). Le solde du compte courant de la société EMOVA HOLDING dans les livres de la société EMOVA GROUP SA est ramené à zéro à compter de ce jour.

Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2041, cet exercice inclus, d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres de la société EMOVA GROUP sa à hauteur de son capital social actuel qui s'élève à 14 993 740,05€.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini aux paragraphes ci-dessus «Information complémentaires pour donner une image fidèle», la société EMOVA GROUP SA s'engage à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA HOLDING dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleur fortune et jusqu'à concurrence de la Somme Abandonnée soit la somme de un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et 38 centimes (1.086.295,38€), une somme égale à 5 % du bénéfice net ci-dessus défini.

Si, toutefois, certains exercices faisaient apparaître un résultat comptable déficitaire, le déficit serait reporté sur les exercices suivants et la réinscription de la créance au crédit du compte courant de l'associé n'aurait à intervenir qu'à partir de l'exercice au cours duquel le déficit aura été imputé et pour la fraction du bénéfice restant après déduction des pertes.

Autres Engagements donnés

Les 900 parts sociales de la société LGDV ont été nanties par la société EMOVA GROUP sa dans le cadre de l'acquisition de la société HAURAUNIZE.

L'emprunt souscrit le 1er octobre 2008 d'un montant de 2 300 K€ par EMOVA Group auprès du Crédit Lyonnais ainsi que celui souscrit auprès de la BRED le 14 novembre 2008 d'un montant de 2 300 K€ sont garantis par le nantissement de 60 000 actions de la société Hauraunize acquise par EMOVA Group.

EMOVA Group est caution de trois prêts souscrits par sa fille MAGIE FLORALE auprès de la BRED pour un montant de 268.653 €.

EMOVA Group est caution d'une facilité de caisse obtenue par sa fille MAGIE FLORALE auprès de la BRED pour un montant de 48.000 €.

EMOVA Group est caution d'un prêt souscrit par sa fille Monceau Fleurs auprès de la BRED pour un montant de 69.600 €.

Engagements reçus des Filiales et autres sociétés

Abandon de Comptes Courant et de Créances accordées avec clause de retour à meilleure fortune :

La société EMOVA GROUP a constaté par actes sous seing privé en date du 30 septembre 2016 un abandon de Compte Courant et un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit des sociétés suivantes :

- Monceau Fleurs Italia SAS pour un montant de 123.787,55 euros, « abandon du compte courant »,
- FLORIA Création SASU pour un montant de 900.000,00 euros, « abandon de créances »,

Le retour à meilleure fortune est défini par la réalisation au plus tard au cours de l'exercice clos le 30



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

septembre 2040 (inclus), d'un bénéfice net tel qu'il ressortira de la ligne HN de l'imprimé fiscal 2053 permettant de reconstituer les capitaux propres des différentes filiales à hauteur du montant de leur capital social.

En cas de retour à meilleure fortune tel que défini au paragraphe ci-dessus, les différentes participations s'engagent à réinscrire au crédit du compte courant de la société EMOVA GROUP sa dans les quatre (4) mois de la clôture de chaque exercice social ayant fait apparaître le retour à meilleure fortune et jusqu'à concurrence de la somme abandonnée une somme égale à 5% du bénéfice net ci-dessus défini.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	
Provision C3S :	-8 068
Effort construction	10 494
Autres :	
TOTAL	2 426
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	28.430.813
Moins-values à long terme	

EMOVA GROUP SA est la société mère du groupe fiscal composé des sociétés Monceau Fleurs SA, La Générale Des Végétaux, Happy Inc, Hauraunize, Floria Création, Gestflore, PB Participation RFE, MFE, HAPPY EXPANSION et EMOVA MARKET PLACE.

Rémunérations des dirigeants

Rémunérations attribuées aux mandataires sociaux :

- Les rémunérations ou avantages en nature versés par la Société aux mandataires sociaux durant l'exercice clos le 30 septembre 2016 sont présentés dans le tableau suivant :



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

(en €)	REMUNERATION FIXE ET PRIMES	AVANTAGE EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	TOTAL
M. Laurent PFEIFFER Président du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
Mme Anne FEGE Directeur Général et membre du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
M. Jean-Louis GREVET Président du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant

Les mandataires sociaux d'EMOVA GROUP ne perçoivent aucune rémunération de la part de la Société. Ces mandataires sociaux, qui sont également mandataires sociaux de la société EMOVA HOLDING, perçoivent une rémunération qui leur est versée par EMOVA HOLDING, et qui fait ensuite l'objet d'une répartition et d'une refacturation à EMOVA GROUP dans le cadre du contrat d'animation et de prestation de services entre EMOVA GROUP et EMOVA HOLDING. Les éléments de cette rémunération, qui comprend une part fixe et une part variable, sont soumis annuellement au vote du Comité de Surveillance de la Société EMOVA HOLDING.

Lors de la réunion du Comité de Surveillance d'EMOVA Holding du 13 janvier 2014, il a été décidé que la rémunération variable des mandataires sociaux serait basée sur deux critères :

- Pour Monsieur Laurent PFEIFFER, la performance Groupe pour 50% et la performance individuelle pour 50%.
- Pour Madame Anne FEGE, la performance Groupe pour 30%, la performance individuelle pour 50% et la performance des activités dont elle a la charge pour 20%.

Chacune de ces composantes est évaluée séparément afin que l'ensemble de la rémunération variable à verser reflète la performance du dirigeant par rapport à plusieurs conditions appréciées de manière distincte.

Le niveau de performance individuelle de Madame Anne FEGE et Monsieur Laurent PFEIFFER est apprécié sur la base d'objectifs stratégiques définis lors de l'établissement du budget annuel en début de chaque exercice, qui reflètent les objectifs de croissance, de rentabilité, d'efficacité opérationnelle et de productivité, tout comme pour Madame Anne FEGE le niveau de performance des activités opérationnelles dont elle a la charge.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a attribué aux mandataires sociaux aucune option de souscription ou d'achat d'actions, ni titre de capital, ni titre de créance, ni titre donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créance d'elle-même ou de sociétés contrôlées.

- Les rémunérations ou avantages en nature versés par les sociétés contrôlées par la Société aux membres du Directoire et/ou aux membres du Conseil de surveillance de la Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2016 sont les suivants :

(en €)	REMUNERATION FIXE	AVANTAGE EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	TOTAL
M. Laurent PFEIFFER Président du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Directoire	Néant	Néant	Néant	Néant
M. Jean-Louis GREVET Président du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres membres du Conseil de Surveillance	Néant	Néant	Néant	Néant

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été versé aux mandataires sociaux par les sociétés contrôlées par la Société, aucune rémunération proportionnelle, ni option de souscription ou d'achat d'actions, ni titre de capital, ni titre de créance, ni titre donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créance.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit n'a été pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	49	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés	8	
Ouvriers		
TOTAL	59	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Salariés	Provisions
Pensions et indemnités assimilées (PIDR)	32 223	
Compléments de retraite pour personnel en activité		
Compléments de retraite et indemnités assimilés pour personnel à la retraite		
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		
TOTAL	32 223	

Les provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) ne font pas l'objet d'une comptabilisation.
(la provision correspond à celle du 30-09-2015)

Le taux de charges sociales utilisé pour le calcul des PIDR est de 44 %.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société EMOVA GROUP SA est la société mère du groupe consolidé.



23, rue d'Anjou
75008 - Paris

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
La Générale des Végétaux	68 602	38 250	100%	1 530 000	1 530 000			5 403 483	584 007	
Happy Inc.	357 000	232 846	100%	9 711 100	1 592 377			890 153	-200 355	
WHKS BV	18 000	14 882	100%					0	-20 710	
Monceau Fleurs	1 367 850	44 671	99.99%	7 639 034	6 938 412	1 171 560		2 422 939	193 197	
Hauraunize	1 200 000	1 509 770	100%	16 980 000	10 400 485	0		0	-16 449	
Centrale D. Fleurs	1 194 000	148 046	33%	390 529	185 598	0		1 552 072	161 041	
Global BV (1)	120 500	NC	100%	120 500	0	488 930		NC	NC	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
MFEF	1 802 110	-827 724	29.24%	527 000	381 927			0	-113 126	
Maison de Verdi	702 400	-1 317 783	31.90%	319 973	319 973			2 134 645	7 093	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

(1) : sociétés sans activité, en cours de liquidation